



HAL
open science

De l'îlot à la métropole. Relocalisation de la politique et politisation de la métropole à Lyon

Thomas Zanetti

► **To cite this version:**

Thomas Zanetti. De l'îlot à la métropole. Relocalisation de la politique et politisation de la métropole à Lyon. *Métropoles*, 2021, 28, 10.4000/metropoles.7899 . hal-03377074

HAL Id: hal-03377074

<https://hal.science/hal-03377074v1>

Submitted on 7 Feb 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Métropoles

28 | 2021
Contester la Métropole

De l'îlot à la métropole. Relocalisation de la politique et politisation de la métropole à Lyon

From the urban island to the metropolis. Relocalization of politics and politicization of the metropolis in Lyon

Thomas Zanetti



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/metropoles/7899>

DOI : [10.4000/metropoles.7899](https://doi.org/10.4000/metropoles.7899)

ISSN : 1957-7788

Éditeur

ENS Éditions

Ce document vous est fourni par BU de l'Université Jean Moulin Lyon 3



Référence électronique

Thomas Zanetti, « De l'îlot à la métropole. Relocalisation de la politique et politisation de la métropole à Lyon », *Métropoles* [En ligne], 28 | 2021, mis en ligne le 11 octobre 2021, consulté le 07 février 2025.

URL : <http://journals.openedition.org/metropoles/7899> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/metropoles.7899>

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

De l'îlot à la métropole. Relocalisation de la politique et politisation de la métropole à Lyon

From the urban island to the metropolis. Relocalization of politics and politicization of the metropolis in Lyon

Thomas Zanetti

Introduction

- 1 Si la critique de la métropole et de la métropolisation est ancienne et récurrente dans la pensée sur l'urbain (Mumford, 1925 ; Stein, 1925 ; Castells, 1975 ; Davis, 1990 ; Magnaghi, 2014), on assiste depuis quelques années à un regain des critiques, que ce soit au travers de travaux académiques (Guieysse et Rebour, 2014 ; Bouba-Olga et Grossetti, 2019), de pamphlets (Faburel, 2018) ou d'essais croisant registres universitaires et militants (Delfini et Snoriguzzi, 2019 ; GRAC, 2020).
- 2 Ce glissement récent dans la littérature scientifique se retrouve dans les luttes sociales, où la critique de la métropolisation paraît aujourd'hui relayer la dénonciation de la néolibéralisation des villes, qui a structuré nombre de mobilisations à partir de la fin du XX^e siècle dans le sillage du mouvement altermondialiste. De nombreux mouvements sociaux récents ont pour revendication de « *reprendre la métropole* » (Negri, 2007, p. 18), certains s'opposent à l'organisation de méga-événements métropolitains (Jeux olympiques de Rio et de Paris) ou aux projets de transformation urbaine (Istanbul), tandis que d'autres comme les Gilets jaunes ont pu exprimer le sentiment d'abandon de territoires exclus de la dynamique métropolitaine.
- 3 La plupart des travaux académiques s'inscrivent dans une perspective critique des conséquences de la métropolisation et du fonctionnement des institutions métropolitaines. Je propose ici de compléter cette perspective en analysant des discours et des actions issus de luttes locales qui contestent la métropole et la

métropolisation. Cette analyse de l'activisme urbain permettra de répondre à plusieurs interrogations : sur quelles bases critiques ces mobilisations se saisissent de la métropolisation ? Comment définir la métropolisation à partir des luttes qui s'y opposent ?

- 4 Ensuite, dans un contexte récent de visibilité accrue des institutions métropolitaines, est-ce la métropolisation ou la Métropole¹ qui est contestée ? On peut ici faire l'hypothèse que l'affichage institutionnel déployé depuis la création des Métropoles a généré une critique qui associe ces nouvelles institutions à un ensemble de phénomènes rassemblés sous le terme de « métropolisation ». Enfin, les contestations observées renvoient-elles à un mouvement de relocalisation du politique et/ou à un réétalonnage des mobilisations sociales à un échelon métropolitain qu'elles cherchent à politiser ? Et, si elles se confirment, ces deux dynamiques sont-elles complémentaires ou contradictoires ?
- 5 Ces différents questionnements seront traités à partir des luttes urbaines menées par des collectifs situés dans le quartier de la Guillotière, à Lyon. Cet article se base sur un travail de terrain² débuté en septembre 2018 selon une démarche inductive. La récolte d'un riche matériau (documents produits par les collectifs, entretiens formels et informels, notes de terrain...) et la pratique d'une observation participante lors des actions et des réunions ont été permises par une implication active dans les collectifs du quartier de la Guillotière et dans l'intercollectif (voir encadré ci-dessous). L'analyse de ce matériau permet d'identifier une critique habitante de la métropolisation à partir des discours élaborés dans le cadre de la contestation. Je présenterai dans un premier temps le cas étudié à travers le contexte lyonnais de métropolisation, par une description du quartier de la Guillotière et quelques éléments introductifs à propos des luttes urbaines. Puis seront détaillées les différentes sources de contestation de la métropolisation formulées par les collectifs. Enfin, j'aborderai la manière dont ces mobilisations procèdent à une relocalisation du politique et/ou à une politisation de l'échelon institutionnel métropolitain.

Encadré : posture de recherche et rapport au terrain

Je suis membre des collectifs évoqués dans cet article. Le fait d'être membre consiste à se présenter et à être reconnu en tant que tel, ainsi qu'à participer aux actions militantes selon ses compétences, envies, disponibilités et son expérience. La quasi-totalité^a des personnes engagées dans ces mobilisations connaît mon statut d'enseignant-chercheur et mes intentions de rendre compte des luttes. Cette identification comme chercheur a été globalement favorable au travail d'enquête. Elle a permis l'accès aux sources de terrain, notamment les plus informelles, et n'a représenté un obstacle que dans quelques cas^b, par ailleurs non définitifs. L'une des conditions de l'acceptation du chercheur réside dans le fait de donner des gages de son engagement en participant aux actions des collectifs^c.

Je précise ensuite que j'ai veillé à ne pas contribuer directement à l'élaboration des discours contestataires. Mon engagement a ainsi d'abord été celui d'un habitant et d'un militant. Il apparaît finalement plus simple de prendre de la distance avec son rôle militant lorsque s'enclenche la démarche d'analyse, que de mettre de côté ses réflexes de chercheur dans le cadre de son activité militante. Un des procédés mis en œuvre a consisté à centrer mon implication sur des actions qui ne renvoient pas

aux compétences supposées du chercheur. Cela a été d'autant plus aisé que les collectifs n'ont pas besoin d'un chercheur pour mener leurs contestations et disposent déjà des savoir-faire qui pourraient lui être attribués. Ainsi, je n'ai pas fait l'objet de sollicitation particulière visant à mobiliser mes compétences professionnelles dans le cadre de la contestation. Le fait qu'une majorité des membres des collectifs ait fait des études supérieures a également induit une proximité sociale et culturelle et a pu éviter d'être captif de mon statut, de devoir répondre à des attentes spécifiques ou de générer méfiances et incompréhensions.

Ce travail s'inscrit donc dans une posture de recherche engagée. Cette posture, que je résumerai ici en renvoyant à des travaux récents qui la présentent de manière plus détaillée (Dietrich et Grim, 2019), conteste l'hypothèse d'un dégageant absolu de la recherche et récuse l'amalgame souvent fait entre neutralité et objectivité, alors qu'engagement et distanciation sont intrinsèquement liés dans la démarche de recherche : « *c'est parce que les hommes appartiennent au monde sur lequel ils tentent de produire un discours scientifique, qu'ils ne parviennent ni à objectiver complètement les relations sociales, ni à éviter tout jugement de valeur sur les faits sociaux* » (Fassin, 2000, p. 43). L'engagement ne peut donc être considéré comme étant par nature incompatible avec la scientificité. Il appelle tout autant que d'autres postures de recherche un travail d'objectivation. Il favorise même à mon sens la démarche réflexive en permettant au chercheur de mesurer sa subjectivité et d'en tirer parti tout en construisant un regard critique et distancié (Broqua, 2009) sur l'objet de recherche. Forcément perméables, l'activité militante et l'analyse scientifique ne se confondent donc néanmoins pas. Elles s'enrichissent au contraire mutuellement : l'implication militante permet une immersion dans un terrain suffisamment prolongée et active pour éloigner d'éventuels présupposés scientistes, tandis que la démarche scientifique permet une objectivation.

- a. Certains collectifs se renouvellent au fil du temps, ce qui rend une situation de transparence totale hors d'atteinte.
- b. Nous pensons ici à un militant considérant que l'Université est une institution de la bourgeoisie peu compatible avec la lutte sociale, ou à un autre reprochant aux « intellectuels » de nuire aux mouvements sociaux en les théorisant.
- c. En guise d'exemple, notre participation à des « cafés sauvages » (voir *infra*) ou la réalisation d'un inventaire du mobilier anti-SDF par des étudiants lors d'une sortie de terrain ont contribué à désamorcer d'éventuelles réticences et à rapprocher sphère activiste et monde universitaire, tout en nourrissant une pédagogie par le terrain.

1. La Guillotière, un quartier en transformation dans une métropole institutionnalisée

1.1. Le Grand Lyon, une Métropole à statut unique

- 6 Dans le cas lyonnais, la métropolisation se caractérise tout d'abord par une spécificité institutionnelle. La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) a en effet consacré le modèle métropolitain

lyonnais comme un cas unique en France, transformant la communauté urbaine en collectivité territoriale à part entière au 1^{er} janvier 2015. La Métropole de Lyon dispose ainsi d'une clause générale de compétence et a récupéré les compétences du département du Rhône sur son périmètre, qui demeure inchangé. La création de cette Métropole à statut particulier est l'aboutissement de la mise en place progressive d'un « véritable pouvoir d'agglomération » qui fait du Grand Lyon l'un des « gouvernements métropolitains les plus puissants d'Europe » (Galimberti *et al.*, 2014, p. 192). La traduction institutionnelle du fait métropolitain (Lefèvre, 2009) lyonnais s'inscrit dans les processus de réétalonnage des formes de gouvernance étatique (Brenner, 2004) et de reterritorialisation du politique au profit des grandes villes (Le Galès, 2003).

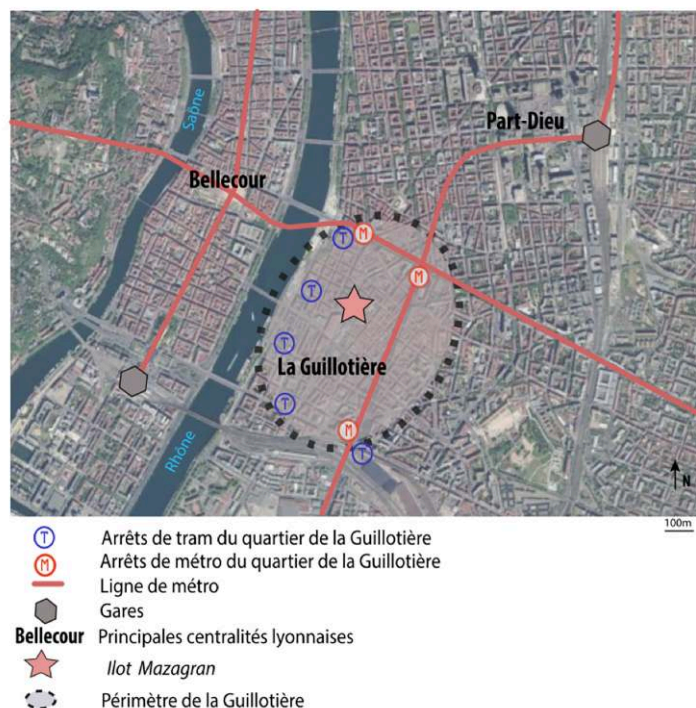
- 7 Le pouvoir métropolitain lyonnais apparaît en outre particulièrement centralisé et personnalisé, autour de la figure de Gérard Collomb, maire de Lyon et président du Grand Lyon de 2001 à 2017. Au-delà de sa traduction institutionnelle, l'adhésion des élites politiques et économiques lyonnaises à une idéologie métropolitaine fondée sur des principes de croissance, de compétitivité et d'internationalisation est ancienne (Linossier, 2006). Elle se renforce dans les années 1990 et s'incarne au début des années 2000 dans l'objectif de « faire entrer Lyon dans le Top 15 des métropoles européennes » (Bardet et Healy, 2015).
- 8 Cette volonté se manifeste notamment dans une intense activité d'aménagement et dans la multiplication de grands projets urbains. Les opérations Part-Dieu, Carré de Soie, Gerland et surtout Confluence sont autant de vitrines de l'excellence métropolitaine lyonnaise (Adam, 2020). Elles fournissent un support matériel au récit métropolitain local, s'appuyant sur des démarches de marketing, le concours de grands architectes internationaux ou le déploiement d'une *skyline*. Cette course à la métropolisation se lit par ailleurs dans les documents de planification successifs, jusqu'à l'adoption en mai 2019 du Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H) de la Métropole. Ses deux premiers axes énoncent clairement la stratégie métropolitaine lyonnaise : « une agglomération qui contribue à l'attractivité et au rayonnement métropolitain ; renforcer le dynamisme économique de l'agglomération pour assurer la création de richesse et d'emplois³ ». Enfin, on a pu observer une politisation de l'échelon intercommunal et des enjeux métropolitains à l'occasion des élections locales de 2020, premières à voir les conseillers métropolitains élus au suffrage universel direct. Ces élections ont consacré l'arrivée au pouvoir communal et métropolitain de candidats d'Europe Écologie Les Verts, après des alliances avec différents partis de gauche.
- 9 Plusieurs indicateurs attestent des conséquences économiques, spatiales et sociales de la métropolisation lyonnaise. La croissance démographique et l'augmentation de la densité de population au km² atteint près de 10 % entre 2007 et 2017⁴. Après s'être d'abord manifestée par une extension spatiale et une hausse de la population en périphérie, la métropolisation se traduit depuis plusieurs décennies par une densification démographique au centre de la métropole. On retrouve ici le schéma général de la métropolisation, marqué par la croissance démographique et spatiale des plus grandes villes, dans et au-delà de leurs limites historiques, à travers des dynamiques externes d'extension et de périurbanisation et des dynamiques internes d'intégration et de densification (Claval, 1989). Sur le marché immobilier, l'évolution des prix est spectaculaire : la valeur des appartements anciens a augmenté de 203 % dans la Métropole entre 1997 et 2016⁵. Sur la période 2014-2019, c'est une augmentation de 17 % qui est observée, tous biens confondus⁶. L'offre immobilière est pourtant en

pleine croissance, avec près de 100 000 logements supplémentaires (+ 16 %) entre 2007 et 2017, et une proportion de résidences secondaires et de logements vacants en augmentation. La dynamique sociale est enfin marquée par la part de plus en plus importante des cadres et professions intellectuelles supérieures, au détriment des ouvriers et des employés, dont le nombre décroît⁷.

1.2. La Guillotière : un quartier au cœur de la métropole lyonnaise et traversé par des luttes urbaines

- ¹⁰ Particulièrement bien inséré dans la dynamique métropolitaine lyonnaise par sa localisation et son accessibilité (figure 1), le quartier de la Guillotière⁸ est emblématique de l'évolution des quartiers centraux des grandes villes françaises depuis la fin du XIX^e siècle. Quartier populaire de centre-ville qui a longtemps abrité de nombreuses activités artisanales et industrielles avant de devenir une centralité commerçante, il est caractérisé par sa fonction d'accueil des populations immigrées, françaises puis étrangères. Depuis plusieurs décennies, la Guillotière connaît une transformation sociale et urbaine, assimilable à une dynamique de gentrification, et qui s'accélère ces dernières années. Alors que les dynamiques de gentrification se généralisent dans les métropoles (Chabrol *et al.*, 2016), le phénomène se lit d'abord à la Guillotière dans l'évolution du profil social des habitants : les cadres et les professions intermédiaires représentent 66 % de la population active en 2016, et les cadres seuls, 36 %. Dix ans plus tôt, le poids des cadres et professions intermédiaires était de 61 % et celui des cadres seuls de moins de 30 %⁹. Au cours de cette décennie, la proportion des ouvriers et employés est passée de 35 à 30 %. Les commerces ont changé pour répondre à cette nouvelle clientèle, causant un déclin des commerces populaires et ethniques (Chevalier, Duchêne et Zanetti, 2020).

Fig. 1 : La Guillotière, un quartier au cœur de la métropole lyonnaise

La Guillotière, un quartier au cœur de la métropole lyonnaise

Réalisation : M. Moussi. Fond de carte : Géoportail

- 11 Le quartier, parmi les plus denses de Lyon (Michel, 2019), connaît depuis près de 40 ans une hausse de sa démographie (+ 29 % entre 1982 et 2016¹⁰). Les prix de l'immobilier y ont augmenté de 34 % entre 2014 et 2019¹¹. Néanmoins, malgré son embourgeoisement, des usages populaires s'y sont maintenus à travers des pratiques de déambulation, une fonction commerciale spécialisée, un ensemble de réseaux sociaux, une économie informelle et une permanence de la fonction d'accueil.
- 12 Enfin, si la Guillotière n'a pas été saisie par l'un des grands projets urbains lyonnais, l'action publique d'aménagement y est tout de même intense depuis les années 1980. La mise en œuvre d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), la construction de l'imposant immeuble résidentiel et tertiaire Centre Liberté Péri (CLIP), l'arrivée de plusieurs lignes de métro et de tramway ou le réaménagement des quais du Rhône ont métamorphosé la Guillotière pour permettre sa « renaissance » et « rééquilibrer ses fonctions urbaines en renforçant sa fonction résidentielle¹² ». L'objectif avoué de la puissance publique est de « tirer parti d'une situation géographique privilégiée et de renverser la tendance », alors caractérisée par une paupérisation, notamment par un « apport de population nouvelle¹³ ».
- 13 Cette action publique de rénovation urbaine et d'aménagement, alors que la dimension ethnique du quartier est érigée en problème par les collectivités (Bentayou, 1998), va susciter des résistances dès le milieu des années 1970. Dans les années 1990, c'est la construction du CLIP et la création d'une percée urbaine qui rencontrent l'opposition de plusieurs comités d'habitants et de commerçants. La création de la percée sera finalement abandonnée en 1998, après avoir entraîné la démolition de 200 logements. Au début des années 2010, le projet d'aménagement d'un espace public par le Grand

Lyon, la place Mazagran, va également générer une forte contestation de la part de collectifs d'habitants et d'associations.

- 14 Si elles ne constituent donc aucunement un phénomène nouveau et s'inscrivent dans la continuité de luttes régulières contre les politiques urbaines locales, les contestations se sont multipliées depuis quelques années dans la métropole lyonnaise. Naissant à une échelle microlocale en opposition à des projets urbains circonscrits, ces mobilisations tendent depuis peu à se structurer aux échelles communales et métropolitaines.
- 15 L'analyse de la contestation de la métropole et de la métropolisation repose sur l'étude des mobilisations récentes dans le quartier de la Guillotière, animées par les collectifs Habitons Mazagran (HMZ) et La Guillotière n'est pas à vendre (GPAV). Ces deux collectifs participant ou ayant participé à un intercollectif qui s'est structuré à l'échelle de la métropole, je m'appuierai également sur l'activité de cet intercollectif pour informer le répertoire de la contestation, considérant que les réflexions critiques circulent au sein des luttes locales et que les actions communes favorisent leur agrégation.
- 16 L'objectif de cet article n'étant pas de rendre compte de la sociologie de ces mobilisations ou des trajectoires individuelles d'engagement, je me limiterai à quelques éléments généraux pour contextualiser la sociologie des collectifs. Ces derniers sont composés majoritairement de personnes non racisées, diplômées du supérieur et disposant de capitaux culturels et sociaux relativement élevés. Quelques différences apparaissent néanmoins. Politiquement, les collectifs s'inscrivent tous sur un axe progressiste à large spectre, allant d'un positionnement social-démocrate à des idées anarchistes et autonomes. Les membres des collectifs de la Guillotière sont plus jeunes que ceux de l'intercollectif, et les appartenances professionnelles d'HMZ et de GPAV se distinguent : les professions de l'urbain (architectes, ingénieurs, enseignants-chercheurs) dominent au sein d'HMZ, tandis que beaucoup de membres de GPAV sont des travailleurs sociaux. Précisons cependant que ces éléments ne restituent pas finement les contrastes que l'on peut observer au sein de chaque collectif¹⁴.
- 17 Les mobilisations à la Guillotière mêlent deux cadres spatiaux de référence : celui de l'îlot et celui du quartier. Le collectif HMZ s'est en effet constitué pour s'opposer à la mise en œuvre d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) et à la construction d'une opération immobilière de 120 logements. Cette OAP prévoyait la destruction d'un ensemble (l'îlot Mazagran, figure 2) regroupant quelques logements, un parking, un garage automobile, un carrossier et un atelier d'autoréparation de vélos.

Fig. 2 : vue aérienne de l'îlot Mazagran



Source : *Bulletin du SEL*, n° 118, octobre 2020

- 18 Créé au départ par trois architectes du quartier, le collectif HMZ se constitue en juin 2018 avec le ralliement de différents usagers de l'îlot : l'atelier d'autoréparation de vélos du Chat Perché (1 600 adhérents), des habitants menacés d'expulsion, militants associatifs et résidents plus lointains du quartier, anciens de la lutte contre le projet de la place Mazagran. Après un an de mobilisation, les élus annoncent en juillet 2019 le gel de l'OAP.
- 19 Peu de temps après la création du collectif HMZ, le collectif GPAV se forme sur une base spatiale élargie. Il rassemble des habitants de l'îlot ou du quartier, mais également des personnes qui résident ailleurs dans l'agglomération et qui pratiquent différentes formes d'activisme urbain (militants du droit au logement et du mouvement squat par exemple). GPAV compte étendre la mobilisation engagée par HMZ à l'ensemble de la Guillotière, et concentre son discours sur la lutte contre la gentrification du quartier, les besoins des populations les plus précaires et les problématiques liées au logement ou à la gestion des espaces publics.
- 20 Enfin, en février 2019, un intercollectif est constitué à l'échelle de la métropole lyonnaise. Il rassemble 8 collectifs créés entre 2013 et 2019 et engagés dans des luttes localisées dans différents quartiers de l'agglomération. À la Croix-Rousse, plusieurs collectifs s'opposent à des projets immobiliers haut de gamme et à une gentrification plus avancée qu'à la Guillotière. Dans le quartier Moncey (3^e arrondissement), un groupe d'habitants réclame la réhabilitation de quatre immeubles de logements et, dans la commune de Caluire-et-Cuire, des programmes immobiliers sont dénoncés. Enfin, un collectif est engagé dans une mobilisation contre un projet d'envergure métropolitaine, celui de la Part-Dieu.

2. Une critique habitante entre dénonciation de la métropolisation et opposition à la Métropole en tant qu'institution

2.1. Une critique explicite et implicite de la métropolisation

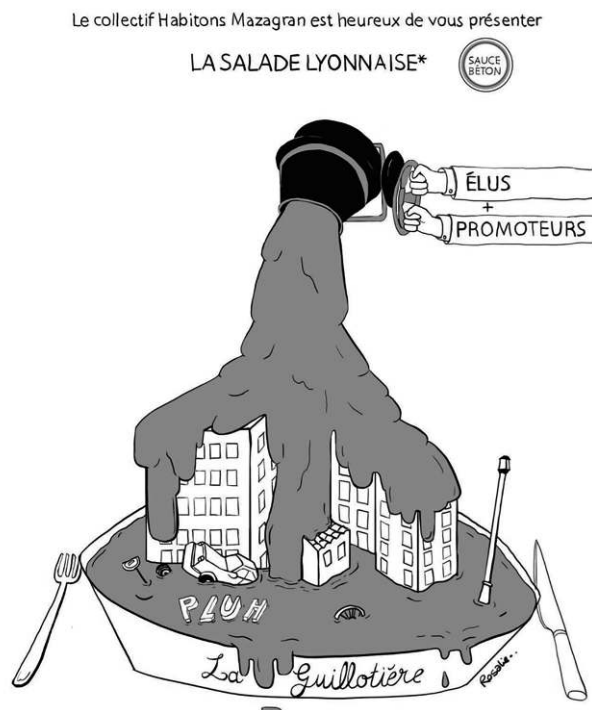
- 21 La critique de la métropolisation portée par les mobilisations peut être explicite ou implicite. En analysant la façon dont les collectifs se saisissent de la métropolisation dans le cadre de leurs luttes, on peut proposer une définition de la métropolisation depuis sa contestation habitante.
- 22 La critique explicite de la métropolisation s'exprime de manière variable selon les collectifs, selon qu'elle émane de prises de position individuelles ou de discours élaborés collectivement dans le cadre des contestations. Ainsi, le terme n'est quasiment jamais employé dans les productions d'HMZ, mais plusieurs de ses membres l'invoquent. L'une considère que « *le problème, c'est la métropolisation, c'est sûr*¹⁵ », et un autre l'associe à ses dynamiques de croissance spatiale :
- « *C'est dû à l'aspect attractif grandissant de la métropole, qui du coup s'élargit. Et donc dans cette dynamique de métropolisation, ça intéresse de plus en plus de monde ces quartiers centraux*¹⁶ ».
- 23 Face à la morphologie diluée et fragmentée de la métropole, les collectifs opposent les figures spatiales du « quartier » et du « village », fréquentes dans les discours et productions militants.
- 24 Les caractéristiques spatiales de la métropolisation sont essentiellement critiquées à travers la dynamique de densification qu'elle entraîne dans le centre de la métropole lyonnaise, espace privilégié pour répondre à une forte demande résidentielle. Pour un membre d'HMZ, la densification est responsable d'une détérioration du cadre de vie :
- « *J'aimerais que cette politique de densification, elle s'arrête [...], pour moi, on est une ville trop dense, un quartier trop dense, et comment faire pour casser cette densité ou pour la rendre vivable*¹⁷ ».
- 25 En plus de ses conséquences en matière de cadre de vie (congestion, pollution, îlots de chaleur, etc.), cette densification est jugée contre-productive par les collectifs, pour lesquels la constitution de quartiers uniquement résidentiels et sans mixité fonctionnelle favorise les déplacements pendulaires. Considérée comme un attribut métropolitain emblématique, la densification nourrit alors une critique d'ordre environnemental.
- 26 La dénonciation des effets environnementaux de la métropolisation dans la critique académique se focalise habituellement sur la dilution de l'urbanisation, l'étalement des périphéries et l'artificialisation des terres. Mais la densification des centres urbains, souvent présentée comme positive pour l'environnement, génère également une forte empreinte écologique (Wei *et al.*, 2007) et entraîne une importante consommation de ressources (Chabrol, 2015). Pour les collectifs, une trop forte densification peut concourir à l'étalement urbain en rendant les centres-villes peu vivables, ce qui incite les populations à rejoindre les périphéries. En effet, la cherté du foncier en centre-ville pousse à sa rentabilisation par une densification des constructions, notamment résidentielles, sans que les prix immobiliers n'évoluent à la baisse, au contraire. Par ailleurs, cette rentabilisation de la rente foncière et cette maximisation des prix de

vente au mètre carré s'accompagnent d'une diminution de la taille des logements. L'offre résidentielle en centre-ville, où les petites surfaces dominent, devient alors inadaptée à certains ménages, notamment ceux qui s'agrandissent. Cette inadéquation entraîne la recherche de plus grandes surfaces de logement et alimente des trajectoires résidentielles qui passent donc par le choix d'une localisation en périphérie, sans que n'interviennent nécessairement des attentes particulières en matière de cadre de vie.

- 27 Le collectif Part-Dieu se bat ainsi contre un projet qui contribue selon lui à la création d'îlots de chaleur par une importante densification, une verticalisation et une utilisation excessive du béton et du verre, ainsi qu'à l'augmentation de la pollution atmosphérique en incitant à l'utilisation de l'automobile¹⁸. Sur l'îlot Mazagran, HMZ réclame d'« *inventer des solutions afin de pallier le réchauffement climatique, lequel rend le quartier invivable sur des périodes de plus en plus fréquentes*¹⁹ ». À Caluire-et-Cuire, l'Association de Défense du Quartier Bissardon met en cause une densification immobilière dégradant le cadre de vie par ses répercussions environnementales (destruction d'espaces verts) et les nuisances fonctionnelles qu'elles engendrent (problèmes de circulation et de stationnement automobiles).
- 28 Le modèle métropolitain est donc globalement jugé incompatible avec les enjeux de l'urgence écologique, car il se réalise dans des projets urbains qui conduisent à une démolition de bâtiments en bon état remplacés par des immeubles neufs construits avec des matériaux non durables. Lors de la Marche pour le Climat du 21 septembre 2019, six collectifs manifestent sous une banderole commune pour affirmer que « *lutter contre le réchauffement climatique, c'est lutter pour une autre conception de la ville*²⁰ ».
- 29 La dimension économique suscite un second fondement critique de la métropolisation, autour de deux axes : la spécialisation tertiaire et la disparition des activités productives, artisanales et associatives ; l'influence des acteurs privés et particulièrement des promoteurs immobiliers. Pour HMZ, la disparition du « *dernier îlot du quartier en majorité composé de bâtiments d'activités* » est contraire à la défense de « *l'offre commerciale, artisanale et productive locale*²¹ ». Le collectif milite ainsi pour le maintien et le développement des ateliers à la Guillotière, qui disparaissent au profit de programmes immobiliers et tertiaires. Au sein de GPAV, c'est le remplacement des commerces indépendants et des lieux associatifs par des enseignes de la grande distribution et par des résidences neuves qui est dénoncé.
- 30 Les mutations du tissu économique de la Guillotière sont ensuite directement liées à l'action des promoteurs immobiliers. Celle-ci est d'ailleurs un des éléments déclencheurs de la mobilisation autour de l'îlot Mazagran. Pour HMZ, l'OAP correspond à la privatisation d'un îlot pour permettre la réalisation d'un programme immobilier, alors que son inscription en tant qu'Emplacement Réservé (ER) au PLU de 2005 le destinait à accueillir un équipement public. Le collectif s'aperçoit en effet que des parcelles appartenant à la Métropole ont été cédées à un promoteur au cours de l'année 2018, avant que ne soit approuvé le PLU-H qui transformera cet ER en espace constructible. L'intervention du promoteur privé lors de la première réunion publique organisée par HMZ n'a fait que renforcer la contestation en suscitant les interrogations du collectif sur la proximité des liens entre acteurs publics et privés :
- « *Les règlements d'urbanisme sont-ils coproduits avec des acteurs privés qui négocient les possibilités constructives des terrains dont ils s'approprient à devenir propriétaires ?*²² ».

- 31 Le collectif HMZ voit ainsi dans l'OAP un « projet qui illustre la mainmise des promoteurs sur la construction de la ville²³ » (figure 3).

Fig. 3 : tract du collectif Habitons Mazagran



Source : HMZ.

- 32 Ce point de vue est largement adopté au sein de l'intercollectif :
- « À la Part-Dieu, à la Guillotière, à la Croix-Rousse, ou encore à Caluire, des habitant.es refusent les logiques de privatisation systématique qui sacrifient les intérêts des habitant.es pour le plus grand profit des investisseurs privés²⁴. ».
- 33 Pour GPAV, les pouvoirs publics sont responsables du poids des acteurs privés dans la production urbaine :
- « Ce sont les pouvoirs publics [...] qui valident la direction induite par les choix des acteurs économiques [...], les élus sont en train de vendre notre quartier aux promoteurs en totale impunité²⁵. ».
- 34 La critique des conséquences sociospatiales de la métropolisation s'incarne principalement dans la condamnation de la gentrification, qui est identifiée comme une évolution fréquente des quartiers anciens des métropoles et comme une politique urbaine délibérée du Grand Lyon. La gentrification est alors associée à l'éviction des populations précaires, à l'installation d'une population plus jeune, diplômée et aisée, à l'augmentation significative des prix immobiliers, à la multiplication des expulsions locatives ou à la disparition des réseaux de solidarité. Pour GPAV, qui établit nettement sa contestation sur un plan social, l'évolution de la Guillotière se fait au détriment des catégories, des activités et des usages populaires :
- « Moins de pauvres et précaires, moins de gens dans la rue, moins de petits commerces de proximité et de snacks, plus de cadres, plus de flics, des loyers et des commerces plus chers²⁶. ».

35 La métropolisation est ici associée au renforcement des situations de ségrégation sociospatiale (Cary et Fol, 2012), à un recul de la diversité sociale au sein des métropoles et à une relégation des catégories de populations les plus précaires vers les périphéries. La gentrification est d'autant plus identifiée qu'elle impacte directement des membres du collectif :

« En plus, comme nous on devait se faire expulser, je pense que ça a mobilisé les copains autour de la question de la gentrification²⁷ ».

36 Le collectif relie ensuite les transformations sociales et urbaines du quartier à des dynamiques qui ont cours dans les métropoles françaises comme étrangères. Ainsi, la dénonciation des conséquences de l'augmentation des locations Airbnb dans le quartier de la Guillotière amène le collectif à s'inspirer des mobilisations menées « à Barcelone, New York ou encore Berlin, [où] des collectifs d'habitant-es luttent contre l'invasion Airbnb, la marchandisation des quartiers et la destruction des lieux de vie²⁸ ».

37 Pour HMZ, l'opposition au projet de l'îlot Mazagran se fonde initialement sur des éléments architecturaux, urbains et patrimoniaux prédominants. Mais celle-ci s'enrichit rapidement d'une critique sociale, au fur et à mesure que le groupe initial s'agrandit en réunissant les structures et des habitants menacés d'expulsion. Le discours d'HMZ va alors relier les dimensions matérielles et immatérielles de l'histoire et de l'identité de la Guillotière pour dénoncer la disparition d'une morphologie urbaine qui « entérine de fait la fin de formes très particulières d'interactions sociales²⁹ ». Le collectif HMZ défend alors l'urbanité caractéristique du quartier, jugée à l'origine d'une vie sociale singulière et d'un vivre-ensemble propre au quartier, où « la diversité des constructions permet une variété d'activités et à une population hétéroclite de se côtoyer³⁰ ». En mettant en avant le quartier comme un cadre spatial essentiel au maintien et au développement des solidarités et des sociabilités, les collectifs de la Guillotière expriment implicitement des difficultés à « faire société » dans les espaces métropolitains.

38 Contestés sur le fond, les projets immobiliers le sont également sur la forme, ce qui amène les collectifs à se mobiliser « face à l'uniformisation métropolitaine³¹ ». Aux côtés des grands projets, locomotives de la métropolisation, une production urbaine plus diffuse concourt en effet conjointement à la densification et à la standardisation de l'environnement métropolitain. La recherche de singularité dans un contexte de concurrence exacerbée a pour effet contradictoire une tendance à l'uniformisation par reproduction locale des modèles urbains en circulation. HMZ reproche ainsi au projet de l'îlot Mazagran sa faible qualité urbaine, son caractère générique et sa trop grande densité, « en rupture totale avec ce qui fait la spécificité urbaine et architecturale de la Guillotière³² ». Pour le collectif, l'OAP fait « table rase de 140 ans d'histoire » en prévoyant de détruire le « dernier témoignage conséquent du patrimoine industriel populaire de la Guillotière³³ ». Une militante de GPAV partage le même point de vue :

« Tout ce qu'on fait, c'est vendre des terrains de la mairie à des promoteurs qui font des logements. On avait des logements de 4 étages max, un peu insalubres certes, mais qui faisaient le charme du quartier. Là on va avoir un quartier comme Gerland, tout bétonné, design³⁴ ».

39 Articulée à des objets physiques et à des projets spatiaux, la métropolisation engendre également une production symbolique qui passe par des événements, des discours et des images. L'accueil de grandes manifestations (Jeux olympiques, festivals culturels) ou l'obtention de labels internationaux (patrimoine mondial de l'UNESCO, capitale

européenne de la culture) fonctionnent comme des supports de sens et de justification de la métropolisation, tout en constituant des entreprises de légitimation des stratégies métropolitaines mises en œuvre.

- 40 La contestation d'une opération urbaine comme Part-Dieu, considérée par le Grand Lyon comme « *le moteur du rayonnement de la Métropole en Europe et à l'international*³⁵ », intègre une critique de la dimension symbolique de la production métropolitaine. La remise en cause d'un projet présenté comme la vitrine actuelle du développement métropolitain concourt à la démystification de ce dernier, également repérable dans le jugement porté sur la Fête des Lumières, événement phare de la stratégie de rayonnement international et de marketing urbain lyonnais. À l'appel d'un collectif *ad hoc*, plusieurs collectifs manifestent ainsi contre la tenue de l'édition 2019 de la Fête des Lumières, considérée comme la « *vitrine joyeusement hypocrite d'une politique globale qui [...] accentue la métropolisation en aggravant les inégalités par la mise en concurrence des territoires*³⁶ ». À la matérialité standardisée et à l'ambiance « *disneylandisée* » de la métropole, les collectifs opposent le maintien des identités spécifiques de leurs quartiers. À la Guillotière, GPAV entend par son action « *permettre [au] quartier de vivre tel qu'il existe aujourd'hui, avec ses places occupées, ses marchés sauvages, ses snacks, ses squats et ses rues animées*³⁷ ». La dénonciation par les collectifs d'un ensemble de phénomènes liés à la métropolisation se combine à une opposition à la Métropole du Grand Lyon. C'est alors à travers la Métropole en tant qu'institution et les politiques qu'elle mène que la métropolisation est identifiée par les collectifs comme le socle idéologique commun aux phénomènes sociaux, spatiaux et environnementaux qu'ils critiquent.

2.2. Une opposition à la Métropole du Grand Lyon

- 41 Les collectifs contestent la gouvernance institutionnelle de la métropolisation lyonnaise, l'agenda qu'elle porte et l'idéologie sur laquelle se fonde cet agenda. Se construit ainsi une critique politique qui vise précisément la Métropole du Grand Lyon, comme siège du pouvoir politique local, instance de définition de la stratégie métropolitaine, responsable de la planification et propriétaire foncier.
- 42 En janvier 2019, une lettre ouverte du collectif Part-Dieu identifie l'institution métropolitaine comme étant le lieu de pouvoir politique, faisant appel à la responsabilité des élus :
- « *Vous êtes élu.es de la Métropole et nous tenons à vous exposer nos inquiétudes et nos critiques sur le projet Part-Dieu [...] ; plus rien ne peut arrêter cette logique, sauf vous, par vos votes*³⁸ ».
- 43 Au sein des différentes mobilisations, la Métropole est unanimement considérée comme le siège d'un pouvoir local centralisé et comme le principal décideur des politiques publiques locales.
- 44 Avec l'élaboration du nouveau PLU-H métropolitain, qui fait l'objet d'une importante communication institutionnelle, la Métropole est également reconnue par les collectifs comme chargée de la planification urbaine. Le PLU-H est en effet perçu comme l'outil réglementaire de mise en œuvre de la métropolisation. L'intercollectif envisage ainsi de manifester devant le siège de la Métropole le jour du vote du PLU-H, avant d'opter pour la rédaction d'un communiqué réclamant de compléter le PLU-H par une charte reprenant ses revendications, notamment en matière de participation citoyenne.

- 45 En effet, les contestations ont aussi pour origine les lacunes de la démocratie locale et des processus de concertation qui échouent à intégrer les aspirations des habitants :
- « Certains, qui ont participé à des enquêtes d'utilité publique [...], ont souligné que les "concertations" organisées ont souvent été des opérations de communication visant moins à recueillir l'avis des habitants qu'à les convaincre de la pertinence des choix proposés, souvent peu ou pas modifiables³⁹ ».*
- 46 Cette expérience désenchantée de la participation institutionnelle a pu être à l'origine de la création de collectifs adoptant une posture contestataire, comme pour la Fabrique de la Ville à la Croix-Rousse.
- 47 À la Guillotière, HMZ déclare être inquiet au sujet de la « *considération accordée par la Métropole à ses habitant.es et aux processus démocratiques⁴⁰* » et considère que les habitants sont privés de leur « droit à la ville » :
- « Devons-nous conclure que les outils actuels de fabrique de la ville favorisent un processus décisionnel d'entre-soi, où les "sachants" spolient la population de son droit à la ville ?⁴¹ ».*
- 48 Les collectifs réclament alors « *une véritable co-construction de la ville⁴²* » en réaction au déficit démocratique d'une gouvernance métropolitaine très technicisée et éloignée des préoccupations sociales (Desage et Guéranger, 2011).
- 49 La Métropole est, d'autre part, visée par la majorité des collectifs en tant que propriétaire foncier. Le collectif HMZ reproche ainsi à la Métropole de ne pas chercher à maintenir sa maîtrise foncière sur l'îlot et de vendre ses propriétés à un promoteur privé. Les collectifs de la Croix-Rousse rappellent quant à eux le choix de la collectivité de vendre l'ancienne école des beaux-arts.
- 50 Enfin, les soubassements idéologiques de la métropolisation nourrissent la critique qui lui est adressée à partir des luttes urbaines locales, rappelant la dépolitisation des enjeux métropolitains à la faveur d'un consensus fondé sur l'acceptation du référentiel de la compétitivité (Desage, 2005). La contestation de l'îlot Mazagran est en effet associée à une remise en cause de l'impératif d'attractivité qui marque la stratégie métropolitaine lyonnaise, basée sur une croissance démographique et économique :
- « L'attractivité d'une ville se mesure-t-elle au nombre de ses logements ? Fait-on un projet urbain avec des chiffres ?⁴³ ».*
- 51 Les enjeux liés au rayonnement international et le tournant stratégique local en faveur de la métropolisation, qui répondent à une « *seule obsession: devenir une véritable métropole mondiale⁴⁴* », sont d'ailleurs associés à l'ancien président de la Métropole et maire de Lyon :
- « À l'ambition d'un Gérard Collomb qui souhaite "hisser Lyon au top 15 des métropoles européennes", nous opposons une ville tournée vers ses habitants⁴⁵ ».*
- 52 En fin de compte, cette contestation localisée est intégrée dans une critique politique bien plus large, comme l'indique une militante du collectif HMZ :
- « C'est encore cette idée de la croissance, du progrès, de "on grossit et on ne stoppe pas". Donc une ville capitaliste, c'est ça qui est en jeu. Donc en fait, cet îlot, c'est une façon de résister au capitalisme⁴⁶ ».*
- 53 La contestation habitante de la métropolisation se structure donc autour de quatre thèmes principaux : la justice sociale, la démocratie locale, la préservation matérielle du cadre de vie et l'urgence écologique. La métropolisation pourrait ainsi être définie, à partir de sa critique sociale, comme un processus socialement inégal et non démocratique dégradant les milieux et la qualité de vie urbaine, largement imputable

aux choix politiques des institutions métropolitaines. Il s'agit maintenant de voir quelles initiatives politiques émergent de cette contestation.

3. Relocalisation du politique à l'échelle des quartiers et politisation de l'échelon institutionnel métropolitain

54 Dans cette dernière partie, je propose de considérer les contestations, d'une part, comme des entreprises de relocalisation du politique à l'échelle des quartiers, entendue comme une décentralisation du pouvoir local pouvant aller jusqu'à l'autonomie et, d'autre part, comme des tentatives de politisation de l'échelon métropolitain, définie comme la mise à l'agenda politique de la Métropole des problèmes sociaux identifiés par les collectifs. Je m'interrogerai également sur les liens entre ces deux logiques, potentiellement contradictoires.

3.1. Le quartier comme échelle de la fabrique habitante du politique

55 Face à un contexte métropolitain de centralisation du pouvoir urbain local, ces mobilisations invitent à saisir la fabrique du politique par le bas. Le quartier, voire l'îlot, correspond alors à l'échelle privilégiée de luttes qui se structurent largement autour des enjeux sociaux, matériels et écologiques du cadre de vie urbain. À la Guillotière, le quartier est ainsi perçu par les collectifs comme un « *territoire bien commun* » (Magnaghi, *op. cit.*) menacé par les impacts du développement métropolitain.

56 En partant de cette échelle du quartier, il s'agit donc d'examiner comment des habitants s'organisent pour se réappropriier la métropole en en faisant un espace de résistance et de lutte et construisent de la sorte une autre manière d'élaborer la politique. Pour Antonio Negri, la métropole est l'espace où se réalisent « *l'appropriation par le capital du plus-travail cognitif et l'exploitation généralisée du savoir* » (2005, p. 7) ; c'est aussi le lieu où se concentrent la propriété, la rente, les profits et le pouvoir. Cadre contemporain dominant de l'accumulation et de l'exploitation capitalistes et des luttes sociales qui les contestent, la métropole s'est substituée à l'usine en tant que « *lieu de production* » et qu'« *espace des résistances possibles* » (Revel et Negri, 2007, p. 7). Negri invite alors à « *territorialiser le concept de multitude*⁴⁷ » et à « *ouvrir des luttes multitudinaires dans les quartiers des métropoles* » (Negri, 2005, p. 8-9). La métropole incarne ainsi une nouvelle spatialité du politique, où se confrontent le pouvoir des institutions et celui élaboré à partir des résistances locales.

57 Les actions menées et les alternatives promues dans le cadre des mobilisations traduisent bien une volonté de territorialisation des résistances au sein de la métropole. À la Guillotière, l'espace et sa réappropriation tiennent notamment un rôle essentiel dans la contestation politique. Les collectifs invitent ainsi la population à se saisir de l'îlot Mazagran comme d'un espace d'autonomie politique :

« *Habitant.es et voisin.es : faisons nous-mêmes politique en prenant les devants pour proposer ce que l'on souhaite pour notre quartier !*⁴⁸ ».

58 L'espace public physique y est particulièrement investi comme support matériel de déroulement des contestations et lieu symbolique des luttes (Auyero, 2005). Les « *cafés sauvages*⁴⁹ » de GPAV, les apéros sur la place Mazagran ou la déambulation au rythme d'une fanfare autour de l'îlot sont autant de moyens de s'emparer de l'espace public. Le

local du Chat Perché, qui accueille de nombreuses manifestations ou réunions en relation avec la mobilisation, apparaît d'ailleurs comme le centre névralgique de la contestation.

- 59 Si GPAV agit initialement à l'échelle du quartier pour dénoncer sa gentrification, le collectif se focalise progressivement sur l'îlot Mazagran. Celui-ci est en effet considéré comme emblématique des transformations de la Guillotière, et, pour GPAV, « *la lutte pour la défense de l'îlot Mazagran doit être une occasion de formuler une critique plus générale du processus de métropolisation*⁵⁰ ». Le collectif va ainsi en décembre 2019 être à l'initiative de la réquisition d'un bâtiment vacant de l'îlot pour en faire l'Espace communal de la Guillotière (ECG). Celui-ci a pour ambition d'« *organiser concrètement la solidarité entre voisin.e.s, en dehors des rapports marchands et pour se réapproprier notre quartier*⁵¹ ». L'ECG se veut à la fois un squat pour héberger principalement des demandeurs d'asile et un centre social autogéré proposant des aides spécifiques, des activités sportives et culturelles gratuites et des services qui répondent aux nécessités des plus démunis. Le lieu réquisitionné est également un espace de rencontre dédié à la vie de quartier, où se tiennent des assemblées générales hebdomadaires. Il est enfin considéré comme une base politique et comme un point d'ancrage des luttes à la Guillotière (figure 4).

Fig. 4 : manifestation de soutien devant l'ECG, 23/02/2020



Source : cliché de l'auteur.

- 60 En janvier 2021, alors que l'avenir de l'ECG demeure incertain, car toujours sous la menace d'une expulsion, un nouveau squat est ouvert dans le bâtiment vacant adjacent. Ce dernier faisait l'objet depuis plus d'un an d'une demande d'occupation temporaire adressée par HMZ aux autorités publiques. Devant l'échec d'une démarche dépendante de l'accord des pouvoirs publics, HMZ avait conclu après l'ouverture de l'ECG que « *lorsque le cadre institutionnel est à la fois très contraint et passif, d'autres manières de faire la ville sont inventées*⁵² ».
- 61 Ce bâtiment symbolise une divergence entre deux stratégies qui n'établissent pas la même relation entre relocalisation du politique et réappropriation de l'espace à l'échelle du quartier. La première, prônée par GPAV, répond à une logique libertaire et

autogestionnaire qui revendique « *tout le pouvoir aux habitant.es*⁵³ ». La relocalisation du politique à l'échelle du quartier y est un objectif que la réappropriation de l'espace et la création d'espaces autonomes doivent permettre d'atteindre. La seconde, adoptée par HMZ et l'intercollectif, s'inscrit dans les courants réformistes et citoyennistes et s'appuie sur une action renouvelée des institutions. C'est en réaction à des projets d'aménagement que la relocalisation du politique apparaît comme un moyen de faire évoluer les politiques métropolitaines. L'intercollectif revendique ainsi de « *porter des propositions alternatives concrètes sur l'aménagement visant notamment le maintien du foncier public, la reprise en main par la collectivité des projets d'aménagement*⁵⁴ ». HMZ réclame d'ailleurs à plusieurs reprises une application des possibilités de la loi PLM pour renforcer les compétences des mairies d'arrondissement.

3.2. Politiser l'institution métropolitaine

- 62 Ce positionnement réformiste amène des collectifs à engager des tentatives de politisation à l'échelon institutionnel métropolitain, en vue d'y imposer un agenda alternatif. Cet objectif de politisation de l'échelon métropolitain passe d'abord par des discours contestataires. Produits dans le cadre de luttes de quartier, ces discours traduisent une montée en généralité de celles-ci par l'intermédiaire de l'intégration d'une critique globale de la métropolisation. L'élargissement du cadre des mobilisations s'accompagne, d'autre part, d'un changement d'échelle visible dans une opposition manifeste à la Métropole en tant qu'institution. La thématique métropolitaine peut alors constituer un vecteur de montée en généralité et un argument discursif attribuant un surcroît de légitimité à des luttes de quartier, en leur permettant de dépasser les particularités locales pour s'inscrire dans une réalité élargie à l'échelle de la métropole.
- 63 La stratégie de politisation de l'échelon institutionnel métropolitain passe ensuite par une activité d'interpellation. Dès le début de la mobilisation sur l'îlot Mazagran, HMZ sollicite les élus locaux par des lettres ouvertes et des réunions publiques auxquelles ils sont conviés. La construction d'une relation d'échange avec la Métropole apparaît ainsi comme évidente pour un collectif qui appelle à une intervention des pouvoirs publics :
- « Nous demandons aux élus d'arrêter le projet de démolition, de reprendre en main la situation en acquérant le foncier de l'îlot Mazagran et de mettre en place les outils nécessaires à une réelle concertation avec les habitants »⁵⁵.*
- 64 D'autre part, le collectif sollicite régulièrement les autorités pour obtenir des engagements officiels à propos de la suspension du projet d'OAP. À la suite de l'annonce du gel de celui-ci, le collectif va demander à la Métropole de contractualiser un engagement jugé nécessaire à une véritable démarche de coconstruction. Le collectif suggère alors le versement d'une indemnité citoyenne et la mise à disposition d'un local sur l'îlot, ce qui ne sera pas accordé par les autorités.
- 65 Enfin, cette volonté de politisation s'appuie sur des initiatives visant à influencer ou à conquérir pouvoir institutionnel. Les élections locales de 2020 ont à ce titre représenté pour les collectifs une opportunité de faire entendre leurs revendications et de faire pression sur les candidats en pesant sur la campagne et en faisant jouer la menace du bulletin de vote. Le collectif Part-Dieu se déclare ainsi « *attentif à l'engagement personnel de chacun des élus et ne manquera pas aux prochaines élections de 2020 de signaler aux électeurs qui s'est battu pour faire évoluer le projet [...] et qui a soutenu ce projet peu*

*écologique*⁵⁶ ». Des collectifs vont ensuite rencontrer différents candidats⁵⁷ aux élections municipales et métropolitaines, et adresser à l'ensemble des candidats des questionnaires destinés à recueillir leurs points de vue et leurs engagements sur les projets spécifiques qui animent les contestations, d'une part, et sur leur vision de la ville et de la métropole, d'autre part. En mars 2020, HMZ organise une réunion publique où des candidats (de trois listes de gauche et d'une liste « divers centre »⁵⁸) sont invités à débattre et à s'engager sur des points précis : non-destruction de l'îlot, maintien des activités présentes, approbation de l'occupation temporaire, dialogue constructif avec le squat de l'ECG.

- 66 Dans le sillage de ces actions, plusieurs membres de collectifs se présentent aux élections sur la liste « Lyon en Commun », animée par la maire du 1^{er} arrondissement de Lyon, qui est soutenue par La France Insoumise et qui porte un programme métropolitain alternatif. Une membre du collectif HMZ a ainsi été élue dans le 7^e arrondissement au sein de la majorité et a obtenu une délégation d'adjointe. Pour celle-ci, la participation à un exécutif politique local est vue comme une manière d'expérimenter la possibilité de réformer l'action publique depuis l'institution :

« Ça m'intéresse de pouvoir intervenir à ce niveau-là, d'autant plus quand on voit les murs qu'on a pu se prendre en tant que collectif. C'était une grosse frustration d'avoir l'impression de ne pas être entendue⁵⁹ ».

- 67 Depuis son élection, elle s'est mise en retrait d'HMZ, mais continue de maintenir les relations entre les collectifs de la Guillotière et les pouvoirs publics locaux, notamment à propos de l'avenir de l'ECG et de la refonte du projet d'aménagement de l'îlot.

Conclusion

- 68 En guise de conclusion, nous avançons l'idée que les mobilisations sociales étudiées contestent tout autant la Métropole que la métropolisation, en associant la dynamique métropolitaine et sa traduction institutionnelle. L'émergence des Métropoles a en effet contribué à dévoiler l'idéologie de la métropolisation et a favorisé l'identification de ses conséquences sociospatiales et écologiques, en procurant aux luttes locales un substrat critique commun. La Métropole, dans notre cas celle du Grand Lyon, est reconnue comme le lieu d'un pouvoir urbain centralisé et comme l'institution qui met en œuvre les politiques urbaines contestées. Le cadre métropolitain constitue alors une porte d'entrée vers une autre manière de faire de la politique, élaborée depuis les lieux de vie et dans la quotidienneté des existences. La critique de la métropolisation peut alors fonctionner comme un argument de montée en généralité pour des luttes de quartier qui visent la Métropole comme instance de pouvoir. La figure spatiale du quartier peut quant à elle correspondre à une alternative à la métropolisation et à un refuge au cœur de la métropole.

- 69 Les mobilisations dessinent enfin deux voies pour la transformation politique à l'échelle locale. L'une consiste à investir l'institution métropolitaine pour la politiser et imposer une alternative à l'hégémonie néolibérale. Elle requiert un réétalonnage des mouvements sociaux que Bernard Jouve (2005) appelait de ses vœux. L'autre réside dans une relocalisation du politique à l'échelle des quartiers, par la multiplication des « brèches » (Holloway, 2012) et la reconquête du commun dans l'espace métropolitain. Elle suppose le développement et le renforcement des spatialités autonomes, marquées par la volonté de fonder des « formes collectives non capitalistes de politique, d'identité et de

citoyenneté » (Pickerill et Chatterton, 2006, p. 1). En matière d'agenda de recherche, elle invite enfin à étendre le regain des pensées anarchistes en géographie (Springer, 2018) au champ des études urbaines, en formulant une critique anarchiste de la métropolisation à partir des formes d'engagement politique basées sur l'entraide et situées en dehors des institutions.

BIBLIOGRAPHIE

- Adam, M. (2020), « Confluence, vitrine et arrière-boutique de la métropolisation lyonnaise », *Géoconfluences*, novembre 2020, [En ligne] <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/lyon-metropole/articles-scientifiques/confluence>
- Auyero, J. (2005), « L'espace des luttes. Topographie des mobilisations collectives », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 160, p. 123-132.
- Bardet, F. et Healy, A. (2015), « Les acteurs urbains et les promesses des palmarès internationaux des villes. Lyon à la conquête du « Top 15 » européen », *Métropoles*, [En ligne] <https://journals.openedition.org/metropoles/5136>
- Bentayou, G. (1998), « Décrire le désordre pour imposer l'ordre : le rôle du discours institutionnel dans la rénovation d'un quartier pluri-ethnique », in N. Haumont (dir.), *L'urbain dans tous ses états. Faire, vivre, dire la ville*, Paris, L'Harmattan, p. 343-368.
- Bouba-Olga, O. et Grossetti, M. (2019), « Le récit métropolitain : une légende urbaine », *L'Information géographique*, 83, 2, p. 72-84.
- Brenner, N. (2004), *New Urban Spaces*, Oxford, Oxford University Press.
- Broqua, C. (2009), « L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant », *Genèses*, 75, 2, p.109-124.
- Cary, P., et Fol, S. (2012), « Les métropoles face aux dynamiques de ségrégation et de fragmentation », *Géographie, Economie, Société*, 2, p. 113-126.
- Castells, M. (1975), *Luttes urbaines*, Paris, Maspero.
- Chabrol, M., Collet, A., Giroud, M., Launay, L., Rousseau, M. et Ter Minassian, H. (2016), *Gentrifications*, Paris, Amsterdam Éditions.
- Chabrol, M. (2015), « Hiérarchies urbaines et transitions énergétiques : une approche évolutive en Europe de 1800 à 2010 », *Vertigo*, [En ligne] <https://journals.openedition.org/vertigo/16547>
- Chevalier, D., Duchêne, F. et Zanetti, T. (2020), « Palimpsestes mémoriels, gentrification inachevée et voisinages migratoires : l'exemple des commerces de la Guillotière à Lyon », *Bulletin de l'Association des géographes français*, 97-3, 2020.
- Claval, P. (1989), « L'avenir de la métropolisation », *Annales de géographie*, 550, p. 692-702.
- Davis, M. (1990), *City of Quartz: Excavating the Future in Los Angeles*, New-York, Verso Books.
- Delfini, A. et Snoriguzzi, R. (2019), *Contre Euralille. Une critique de l'utopie métropolitaine*, Lille, Les Étaques.

- Desage, F. (2005), *Le consensus communautaire contre l'intégration intercommunale. Séquences et dynamiques d'institutionnalisation de la communauté urbaine de Lille (1964-2003)*, Thèse de doctorat, science politique, Lille, université de Lille 2.
- Desage, F. et Guéranger, D. (2011), *La politique confisquée : sociologie des réformes et des institutions intercommunales*, Bellecombe-en-Bauges, Le Croquant.
- Dietrich, J. et Grim, P. (2019), « « Pour le terrain » mais « contre » la science ? », *Carnets de géographes*, 12, [En ligne] <https://journals.openedition.org/cdg/5126>
- Faburel, G. (2018), *Les métropoles barbares : démondialiser la ville, désurbaniser la terre*, Lyon, Le Passager Clandestin.
- Fassin, D. (2000), « L'anthropologie entre engagement et distanciation : essai de sociologie des recherches en sciences sociales sur le sida en Afrique », in C. Becker et al. (dir.), *Vivre et penser le sida en Afrique*, Paris, Karthala, p. 41-66.
- Galimberti, G., Lobry S., Pinson, G. et Rio, N. (2014), « La métropole de Lyon. Splendeurs et fragilités d'une machine intercommunale », *Hérodote*, 153, 3, p. 191-209.
- Groupe Recherche Action, (2020), *Quartiers vivants*, Liège, Éd. D'une Certaine Gaîté.
- Guieysse, J-A. et Rebour, T. (2014), « Crise, métropolisation, et aménagement », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne] <https://journals.openedition.org/cybergeo/26636>
- Hardt, M. et Negri, A. (2004), *Multitude. Guerre et démocratie à l'âge de l'Empire*, Paris, La Découverte.
- Harvey, D. (1985), *The Urbanization of Capital: Studies in the History and Theory of Capitalist Urbanization*, Baltimore, John Hopkins University Press.
- Holloway, J. (2012), *Crack Capitalism, 33 thèses contre le capital*, Paris, Libertalia.
- Jouve, B. (2005), « La démocratie en métropoles : gouvernance, participation et citoyenneté », *Revue française de science politique*, 55, 2, 2005, p. 317-337.
- Lefèvre, C. (2009), *Gouverner les métropoles*, Paris, LGDJ Lextenso.
- Le Galès, P. (2003), *Le retour des villes européennes. Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Linossier, R. (2006), *La territorialisation de la régulation économique dans l'agglomération lyonnaise (1950-2005)*, thèse de doctorat, géographie, aménagement et urbanisme, Lyon, Université Lumière Lyon 2.
- Magnaghi, A. (2014), *La Biorégion urbaine. Petit traité sur le territoire bien commun*, Paris, Eterotopia France.
- Michel, C. (2019), « Les « quartiers anciens » de Lyon : lieux de transformations urbaines et sociales », *Espace populations sociétés*, 2019-2, [En ligne] <https://journals.openedition.org/eps/8949>
- Mumford, L. (1925), « The Fourth Migration », *The Survey Graphic Number*, 54, 3, p. 130-133.
- Negri, A. (2005), « La métropole est à la multitude ce que, autrefois, l'usine était à la classe ouvrière : à propos d'un vieux dicton et des certaines expériences de lutte plus proches », *Communication au séminaire Multitude et Métropole*, Paris, 28 novembre.
- Negri, A. (2007), « Qu'est-ce qu'un événement ou un lieu biopolitique dans la métropole ? Discussion avec Constantin Petcou, Doina Petrescu et Anne Querrien », *Multitudes*, 31, 4, p. 17-30.

- Pickerill, J. et Chatterton, P. (2006), « Notes towards autonomous geographies: creation, resistance and self-management as survival tactics », *Progress in Human Geography*, 30, 6, p. 730-746.
- Revel, J. et Antonio Negri, A. (2007), « Inventer le commun des hommes », *Multitudes*, 31, 4, p. 5-10.
- Stein, C. (1925), « Dinosaur Cities », *The Survey Graphic Number*, 54, 3, p. 134-138.
- Springer, S. (2018), *Pour une géographie anarchiste*, Montreal, Lux.
- Wei, Y.-M., Liu, L.-C., Fan, Y., et Wu, G. (2007), « The impact of lifestyle on energy use and CO2 emission: An empirical analysis of China's residents », *Energy Policy*, 35,1, p. 247-257.

NOTES

1. Dans ce texte, « Métropole » orthographiée avec une majuscule désignera l'institution métropolitaine, et plus particulièrement le Grand Lyon, tandis que le terme de « métropole » sans majuscule renverra à son sens plus général.
2. Ce travail s'intègre dans plusieurs projets de recherche au sein desquels le terrain ici présenté est analysé à travers différentes problématiques : Projet ANR URBA TIME « Les temps de l'urbanisme durable » (dir. S. Mallet), Projet Institut Français du Monde Associatif DyMATTI « Les Dynamiques du Monde Associatif à l'épreuve des Transformations Territoriales et de l'Informalité » (dir. E. Roche), Projet Inter-MSH MeTeLec « Les métropoles à l'épreuve des élections : logiques de (dé-)politisation et de (dé-)mobilisation » (dir. S. Cadiou).
3. Délibération du conseil de la Métropole du Grand Lyon, 13/05/2019.
4. Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017.
5. Source : « L'immobilier dans les métropoles : 20 ans d'évolution des prix », *Notaires de France*, février 2018.
6. Source : « Flambée des prix de l'immobilier : les chiffres de la Métropole de Lyon, commune par commune », *Médiacités*, 11/03/2020.
7. Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017.
8. La Guillotière est un quartier de Lyon principalement localisé dans le 7^e arrondissement et qui s'étend aussi sur une partie du 3^e arrondissement. Il n'a pas de limites administratives officielles, c'est pourquoi un périmètre « flottant » a été retenu.
9. Sources : Insee, RP2006, RP2016, base infracommunale (IRIS).
10. Source : Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes, n° 83, juillet 2019.
11. Source : « Flambée des prix de l'immobilier : les chiffres de la Métropole de Lyon, commune par commune », *Médiacités*, 11/03/2020.
12. Zone d'aménagement concerté « Les portes de la Guillotière », dossier de création, Ville de Lyon, août 1986.
13. Doc. cit.
14. Par exemple, des membres d'HMZ sont proches des courants libertaires ou d'extrême gauche.
15. Entretien avec l'auteur, 16/04/2020.

16. Entretien avec l'auteur, 19/10/2020.
17. Entretien avec l'auteur, 03/06/2020.
18. « La Part-Dieu et la canicule », Communiqué du collectif Part-Dieu, 28/06/2019.
19. Collectif Habitons Mazagran, lettre de réponse aux élus de la Ville et de la Métropole, 30/07/2019.
20. « Ensemble pour le climat concrètement dans notre Ville ! », communiqué des collectifs, Part-Dieu, Ballanche, Fabrique de la Ville, Les Pentes contre Bouygues, Habitons Mazagran et Association de Défense du Quartier de Bissardon.
21. « Que se passe-t-il à Mazagran », tract du collectif Habitons Mazagran, 15/02/2019.
22. Lettre ouverte du collectif Habitons Mazagran, 07/11/2018.
23. « Ilot Mazagran, Diagnostic et propositions du collectif Habitons Mazagran (HMZ) », 14/10/2019.
24. Invitation à une conférence-débat organisée par l'intercollectif, 21/01/2020.
25. Projet d'appel à la création d'une plateforme pour la défense de l'îlot Mazagran, 31/01/2020.
26. La Guillotière n'est pas à vendre, « Europe Écologie Les Verts, parti sécuritaire », 09/03/2020.
27. Entretien avec l'auteur, 11/02/2020.
28. « Airbnb détruit la Guillotière », site internet de La Guillotière n'est pas à vendre : <https://laguillnestpasavendre.noblogs.org/airbnb-detruit-la-guillotiere/>
29. A. Stremmsdoerfer, « La Guillotière, quelle urbanité ? », *Le Bulletin de Sauvegarde et Embellissement de Lyon*, n° 117, janvier 2020, p. 24.
30. Tract du collectif Habitons Mazagran, 17/01/2019.
31. Invitation à une conférence-débat organisée par l'intercollectif, 21/01/2020.
32. Collectif Habitons Mazagran, courrier au président de la Métropole, 19/02/2019.
33. « Ilot Mazagran, Diagnostic et propositions du collectif Habitons Mazagran (HMZ) », 14/10/2019.
34. Entretien avec l'auteur, 11/03/2019.
35. Site Internet du projet Part-Dieu : <https://www.lyon-partdieu.com/projet/ambition/>
36. « Descendre le 8 Décembre », tract du collectif « Fêtes des Lumières, non merci ».
37. Tract de la Guillotière n'est Pas À Vendre « Mais qui sont les nouveaux chiens de garde du pouvoir à la Guillotière ? », 08/02/2020.
38. Lettre ouverte du collectif Part-Dieu aux élus de la Métropole de Lyon, 18/01/2019.
39. « Les collectifs d'habitants pour une Charte municipale et métropolitaine en complément du PLU-H », collectifs la Guillotière n'est Pas À Vendre, Ballanche, Part-Dieu, Habitons Mazagran, Fabrique de la Ville, La Croix-Rousse n'est pas à vendre, 10/05/2019.
40. Lettre ouverte du collectif Habitons Mazagran, 07/11/2018.
41. Doc. cit.
42. « Les collectifs d'habitants pour une Charte municipale et métropolitaine en complément du PLU-H », doc. cit.

43. Lettre ouverte du collectif Habitons Mazagran, 07/11/2018.
 44. Compte rendu de la réunion organisée par NINA Lyon sur la Fête des Lumières, 17/10/2019.
 45. Invitation à une conférence-débat organisée par l'intercollectif, 21/01/2020.
 46. Entretien avec l'auteur, 16/04/2020.
 47. Pour Hardt et Negri (2004), la multitude correspond au nouveau sujet politique collectif qui subit et combat les formes d'exploitation et de domination du capitalisme avancé.
 48. Habitons Mazagran et La Guillotière n'est Pas À Vendre, « Week-end de rencontres sur l'îlot Mazagran : vers une résistance collective de la Guillotière ? », 21-23 février 2020.
 49. Actions de sensibilisation et d'entraide mêlant tractage et distribution gratuite de viennoiseries et de cafés à la sortie du métro de la Guillotière.
 50. Projet d'appel à la création d'une plateforme pour la défense de l'îlot Mazagran, 31/01/2020.
 51. Espace Communal de la Guillotière, « Invitation à l'inauguration », 15/12/2020.
 52. Habitons Mazagran, Communiqué de presse « Le collectif Habitons Mazagran dénonce une approche punitive de la Ville de Lyon face au squat d'activités de l'« Espace Communal de la Guillotière » et souhaite l'ouverture d'un dialogue », 11/02/2020.
 53. Projet d'appel à la création d'une plateforme pour la défense de l'îlot Mazagran, 31/01/2020.
 54. Communiqué de l'intercollectif, 10/02/2020.
 55. Habitons Mazagran, « Que se passe-t-il à Mazagran ? », tract du collectif, novembre 2018.
 56. Lettre ouverte du collectif Part-Dieu aux élus de la Métropole de Lyon, 18/01/2019.
 57. Les collectifs ont particulièrement visé les candidats de gauche.
 58. Issue de la candidature de l'ex-héritier de G. Collomb à la mairie de Lyon, G. Képénékian.
 59. Entretien avec l'auteur, 14/04/2020.
-

RÉSUMÉS

La métropolisation est aujourd'hui un objet central de la critique académique et des mouvements sociaux. Associée aux évolutions du capitalisme, elle tendrait à devenir un axe majeur de la dénonciation de la néolibéralisation des villes. A Lyon, et plus particulièrement à la Guillotière, un quartier qui connaît de profondes transformations, dans un contexte d'affirmation de la Métropole comme institution, plusieurs luttes urbaines locales s'opposent aux conséquences sociales, environnementales et matérielles de la métropolisation. Ces mobilisations participent à des dynamiques de réappropriation des espaces urbains, de relocalisation du politique et de

politisation de l'échelle métropolitaine. Elles tracent deux voies pour la transformation politique à l'échelle locale : investir l'institution métropolitaine pour la politiser en imposant une alternative à l'hégémonie néolibérale ; relocaliser le politique à l'échelle des quartiers, par la reconquête du commun dans l'espace métropolitain.

Metropolisation is today a central object of academic criticism and social movements. Associated with the evolutions of capitalism, it would tend to become a major axis in the denunciation of the neoliberalization of cities. In Lyon, and more particularly in La Guillotière, a neighborhood undergoing profound transformations, in a context of affirmation of the metropolis as an institution, several local urban struggles oppose the social, environmental and material consequences of metropolisation. These mobilizations contribute to the dynamics of the reappropriation of urban spaces, the relocalization of politics and the politicization of the metropolitan scale. They trace two paths for political transformation on a local scale: invest the metropolitan institution in order to politicize it by imposing an alternative to the neo-liberal hegemony; relocalize politics on a neighborhood scale, by reconquering the common in the metropolitan space.

INDEX

Keywords : Metropolis, metropolisation, urban struggle, Lyon, political relocalization

Mots-clés : Métropole, métropolisation, lutte urbaine, Lyon, relocalisation du politique

AUTEUR

THOMAS ZANETTI

Maître de conférences à l'Université Lyon III, chercheur au laboratoire EVS